



ASSOCIATION
SOCIALE
INTERNATIONALE
«**CONTRÔLE PUBLIC**»

CONTACT :

Téléphone : +33 695995329

e-mail :

controle.public.fr.rus@gmail.com

SITE :

www.controle-public.com

Président

Monsieur Ziablitsev Sergei

Au Comité pour la prévention de la torture

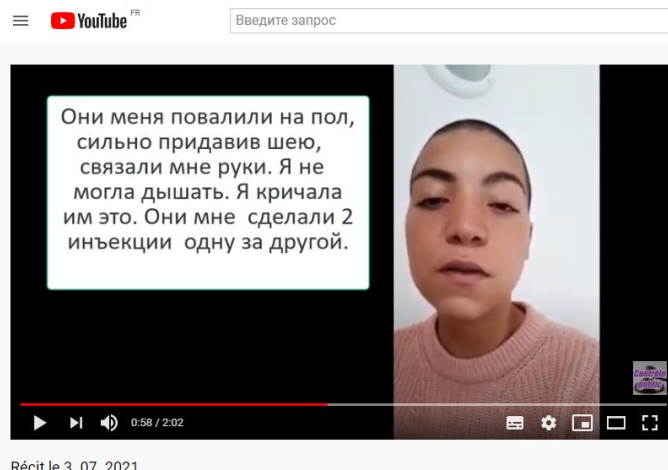
En octobre 2020, l'Association a notifié au Comité pour la prévention de la torture le système de torture et de traitement inhumain dans les hôpitaux psychiatriques français, abrogeant les règles de droit international qui protègent les droits de l'homme contre les abus en psychiatrie.

<http://www.controle-public.com/fr/CPT>

Au bout de 10 mois, le Comité n'& apos; a donné aucune suite aux communications, documents et faits de torture et d'& apos; abus psychiatriques.

En juillet 2021, l'Association reçoit de nouveaux faits d'abus en psychiatrie en France :

<https://youtu.be/oeAjiiAU1V8>



La question sur les activités du Comité se pose.

S'il n'y a pas de PRÉVENTION de la torture, mais il y a la POURSUITE, le Comité remplit-il ses fonctions ?

L'Association a pris connaissance des dossiers de cette patiente. Elle est, de la même manière que toutes les autres VICTIMES de l'hospitalisation involontaire, privée de sa liberté et de son intégrité personnelle et torturée dans un hôpital psychiatrique français en 2021 qu'en octobre 2020.

Annexe : Plainte contre la torture du 4.07.2021

Le 04.07.2021